



## **RAPPORT ANNUEL DU PRÉSIDENT CENTRAL**

Chers membres d'honneur,  
Mesdames et Messieurs les délégués,  
chers amis des échecs,

Après ma prise de fonction au mois de juin 2011, il est déjà temps d'effectuer un premier bilan. J'ai pu reprendre des mains de mon prédécesseur Kurt Gretener la FSE dans un bon état. Cependant il est dans l'état des choses qu'au sein d'une association de la taille de la FSE, on puisse toujours trouver des domaines à améliorer. C'est ainsi que durant cette année sous revue, nous avons traité intensivement au sein du comité central de divers projets dans le but de réaliser des optimisations.

### **Effectifs des membres**

Comme toutes ces années antérieures nous avons à nouveau dû enregistrer une baisse du nombre total des membres durant l'année sous revue : C'est ainsi que comparé à une année en arrière nous avons 142 membres et 4 sections en moins. La FSE comptait au 15.2.2012 6'007 membres et 241 sections. Ces chiffres doivent être mis en relation avec les chiffres de 2009 (6406 membres), de 2010 (6277 membres) et de 2011 (6'149 membres), ce qui étaye de manière implacable la tendance négative.

Cette tendance sur la durée n'est évidemment pas optimale. En effectuant une analyse des motifs expliquant cette baisse du nombre de membres, nous avons malheureusement dû constater qu'il y a de nombreux joueurs d'échecs qui sont pourtant membres d'un club, respectivement d'une fédération régionale, mais qui n'adhèrent quand même pas à la FSE. Ici nous devons faire appel à la collaboration avec les différents clubs.

### **Domaine opérationnel**

Dès ma prise de fonction un contrôle interne très strict a été mis en place, de telle sorte qu'un gros déficit tel que celui de 2008 peut être évité totalement. Par rapport à un déficit budgétisé à CHF 16'950.-, les comptes ont bouclé sur un bénéfice minime de CHF 385.-

Même si l'on peut considérer l'état financier de la FSE comme étant sain, il faut cependant relever à cette place que surtout depuis toutes ces années durant lesquelles la spirale négative du nombre de membres doit être constatée, ainsi que le produit des redevances de tournois est partiellement en baisse également (par exemple Team-Cup), la pression financière s'accroît fortement sur les comptes de la Fédération. De plus il faut noter qu'un déficit a pu être évité ces dernières années parce que les dépenses budgétisées pour la modernisation du site internet ainsi que de la liste de classement n'ont pas été utilisées car les modifications à réaliser ont à chaque fois été repoussées. Le CC actuel a maintenant décidé de réaliser ces modernisations nécessaires, ce qui va évidemment peser sur les chiffres du budget.

Afin de consolider les finances, j'ai considéré comme une des tâches prioritaires du président central d'intensifier les efforts dans le domaine du sponsoring. Ainsi j'ai pu pour les 3 prochaines années obtenir des promesses de soutien pour un montant de CHF 95'500.-.



### **Comité central**

Lors de l'AG 2011, trois nouveaux membres ont été élus au CC. Avec ce nouveau CC nous avons pu initialiser un travail d'équipe et commencer à traiter certaines affaires qui étaient en suspens depuis un certain temps déjà. Malheureusement Alex Schiendorfer a signalé il y a une année déjà qu'il devrait remettre son mandat à la date de l'AG 2012 pour raisons professionnelles. J'aimerais à cette place remercier très chaleureusement Alex Schiendorfer pour le travail effectué au sein du CC. Avec une énergie qui lui est propre il a redonné de nouvelles couleurs au dicastère échecs populaires (je nommerai ici uniquement l'introduction du prix annuel de reconnaissance pour des activités dans le domaine des échecs populaires). D'autre part Pierre Meylan s'est retiré à fin 2011 du CC. Le comité central le remercie pour le travail effectué.

Le CC va maintenant présenter 2 candidats en remplacement.

### **Rapport du délégué auprès de la FIDE**

Après les remous créés autour de la réélection du président de la FIDE Kirsan Iljumschinow et le rôle joué par la Suisse en 2010 (soutien du candidat d'opposition Anatoli Karpov), le CC a notamment à cause des revendications financières émises par la FIDE vis-à-vis de la FSE décidé d'allouer une faible priorité à la FIDE. C'est ainsi que nous avons laissé les activités auprès de la FIDE en mode sommeil.

### **Jubilé des 125 ans en 2014**

En 2014 la FSE va fêter son jubilé des 125 ans. Les préparatifs en vue de cet événement ont déjà commencé. Le CC est arrivé à la conclusion que le CSI 2014 devait être organisé en tant que tournoi de jubilé, accompagné par un riche programme tout autour. Dans ce but on a recherché un endroit réputé pour organiser cette manifestation du jubilé. Avec Berne et Winterthur ce sont deux candidats valables qui ont montré de l'intérêt. Grâce à son dossier, c'est la ville fédérale qui s'est imposée et le travail du comité d'organisation local a déjà débuté.

Dans le cadre des préparatifs en vue de l'année du jubilé, j'ai déjà réussi à gagner plusieurs sponsors et donateurs.

### **Points à l'ordre du jour de l'AG**

Lors de l'AG à venir plusieurs points importants seront à l'ordre du jour :

Premièrement une modification des statuts concernant le fonctionnement du CC va être proposée. Jusqu'à présent les membres du CC étaient élus dans leurs fonctions respectives, ce qui ne correspond pas toujours parfaitement aux qualités intrinsèques des différents membres. C'est pourquoi le CC propose qu'à l'exception du président central et du président de la commission finances, les autres membres du CC soient simplement élus par l'Assemblée au sein du CC, mais que le CC puisse ensuite se constituer lui-même. Par ce biais il serait possible à ce moment pour le CC d'utiliser mieux les compétences de chacun.

Deuxièmement deux nouveaux membres du CC vont être proposés à l'élection (Remplacement de Schiendorfer et de Meylan).

Troisièmement un nouveau membre va être proposé à l'élection au sein du tribunal arbitral (remplacement Dominique Creux).



Quatrièmement un nouveau réviseur des comptes remplaçant va être proposé à l'élection par l'AG.

Cinquièmement le triumvirat responsable pour les qualifications des joueurs dans le cadre du CSE qui avait été après discussion accepté à titre d'essai par l'AG de 2011, doit être validé par la présente AG.

Sixièmement le CC va présenter à l'AG le fruit de ses réflexions et ses propositions concernant le remaniement du règlement du CSE, respectivement le statut des étrangers. Ceci parce que lors de la dernière AG la SG Winterthur avait déposé une motion sur le sujet et ne l'avait retirée que contre la promesse faite par le CC de remanier le règlement du CSE. Après une analyse très détaillée de la situation juridique la commission compétitions a élaboré sous la houlette de Bernhard Schärer une nouvelle réglementation, appuyée par le CC, concernant les permissions d'aligner des étrangers dans les ligues nationales, tout en tenant compte de situations telles qu'étrangers habitant près de la frontière « les frontaliers » et les joueurs ayant le statut « d'assimilés suisses ». Comme décidé lors de l'AG 2011 ces propositions de modifications du règlement ont été soumises pour consultation auprès des membres de l'assemblée des clubs de ligues nationales. C'est avec consternation que le CC a dû constater que seulement environ la moitié des clubs soutenaient ce projet, tandis que l'autre moitié le refusait, parfois pour des motifs touchant à des intérêts particuliers. Cependant étonnamment une grande majorité n'est pas satisfaite non plus avec le règlement actuel, respectivement avec le statut des étrangers. Dès lors il y a lieu de reprendre à nouveau les discussions avec les clubs.

Septièmement le CC va informer l'AG de son intention de faire voter une augmentation des cotisations lors de l'AG 2013. Comparés à d'autres fédérations sportives les montants actuels de la FSE sont très bas et une augmentation est dès lors très acceptable.

### **Visions d'avenir et stratégies pour le futur**

Pour les années à venir, il ne s'agira pas simplement de maintenir l'équilibre financier, mais il y aura lieu de constituer un certain coussin de sécurité, car on ne peut complètement exclure que la tendance à la baisse du nombre de membres ne puisse être enrayée et donc la diminution des rentrées financières qui y sont liées. De plus il faudra prendre des mesures afin d'inverser cette tendance persistante à la baisse du nombre de membres qui dure maintenant depuis de trop nombreuses années. Dans ce travail la FSE doit pouvoir cependant compter sur l'aide des clubs et des fédérations régionales.

La FSE va fortement moderniser son image dans le futur et utiliser divers nouveaux canaux internet.

Adrian M. Siegel